

Communiqué de presse : 2 mars 2017

ADAMAS, choisi par le fonds d'investissement chinois IDG Capital, pour sa prise de participation dans OL Groupe

IDG Capital, fonds d'investissement chinois, s'est tourné vers Adamas pour sa prise de participation dans le capital de OL Groupe à hauteur de 20%.

Philippe de Richoufftz, Denis Santy, Marie-Christine Combes et Huini Li du bureau de Pékin pour les aspects de droit chinois, ont assisté de juillet 2016 à février 2017 IDG Capital dans la réalisation d'un audit juridique et fiscal du groupe OL et dans la négociation de la documentation contractuelle relative à l'acquisition par une entité d'IDG de 20% du capital d'OLG et de 20% des OSRANE émises par cette dernière et à la coopération entre IDG et OL pour le développement du club en Chine et la constitution d'une société commune dans ce pays. La souscription des actions et OSRANE s'est effectuée en deux tranches pour un montant cumulé 100.000.000 €.

OL Groupe était de son côté conseillé par le Cabinet Cleary Gottlieb (François Brunet, Fabrice Baumgartner, Pauline Chadenet, Eole Rapone et Guillaume Foillard ainsi qu'Anne-Sophie Coustel et Cécile Mariotti en droit fiscal.)

« La plus-value d'ADAMAS fut sa disponibilité, son expérience en matière de transactions internationales, notamment dans un contexte franco-chinois et ses compétences pluridisciplinaires qui ont permis de négocier la documentation contractuelle et de réaliser un audit complet dans des délais très courts. » Philippe de RICHOUFFTZ, Avocat Associé.

ADAMAS en Chine (www.adamas.com.cn)

Implanté en Chine **depuis 1992**, ADAMAS a été **le premier cabinet d'avocats français à obtenir une licence d'exercice** dans le pays. ADAMAS a développé son activité à partir des bureaux de **Pékin et Shanghai** et a étendu sa présence sur le territoire grâce à son réseau de partenaires locaux à **Chengdu, Wuhan, Shenzhen et Canton**.

Grâce à une parfaite connaissance du marché local, notre équipe d'avocats, composée **d'experts français et chinois, propose une offre de service juridique intégrée et de qualité** dans les domaines suivants : propriété intellectuelle, environnement, investissements, commerce et distribution, immobilier, droit public des affaires, règlement des litiges.

En France, ADAMAS est membre de l'**Association franco-chinoise pour le Droit économique (AFCDE)**. Le cabinet est également l'un des fondateurs et un partenaire actif du **Nouvel Institut Franco-Chinois de Lyon**, institution de référence qui contribue à renforcer les relations culturelles et diplomatiques entre la France et la Chine depuis presque 100 ans.

ADAMAS (www.adamas-lawfirm.com)

ADAMAS allie une **double culture publique et privée, nationale et internationale**, et assiste et conseille des clients institutionnels, groupes français et étrangers, entreprises privées et publiques, organismes publics et des collectivités territoriales.

Créé en 1969 et implanté à **Lyon, Paris, Bordeaux, Pékin et Shanghai**, ADAMAS compte **plus de 70 avocats** d'horizons divers, reconnus pour leurs **expertises dans de nombreux domaines du droit public et du droit des affaires** : partenariats public privé, contentieux et procédures collectives, marchés publics, concessions; aménagement et urbanisme ; immobilier et construction ; environnement et énergie ; droit social public et privé ; droit des sociétés et fusions acquisitions, santé, sciences de la vie et pharmacie ; propriété intellectuelle, informatique et technologies de l'information et de la communication, protection des données personnelles ; concurrence et distribution ; fiscal ; droit bancaire.

Contact Presse: Marion Batteux : marion.batteux@adamas-lawfirm.com / 04 26 84 24 38